



VENDÉE
CONSEIL GÉNÉRAL

septembre 2009 **10**

la feuille

Le journal du concours PAYSAGE de VOTRE COMMUNE

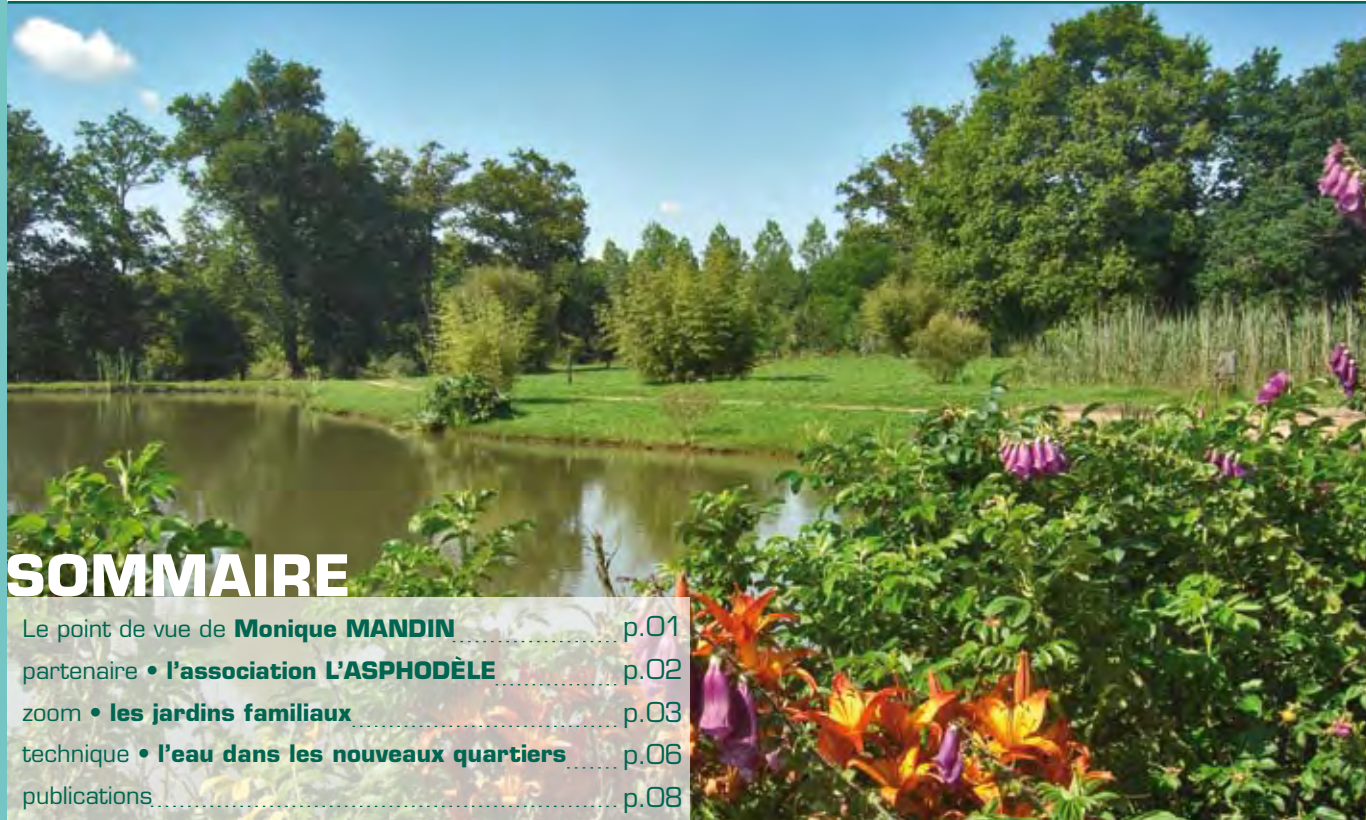


photo : APUV

SOMMAIRE

Le point de vue de Monique MANDIN	p.01
partenaire • l'association L'ASPHODÈLE	p.02
zoom • les jardins familiaux	p.03
technique • l'eau dans les nouveaux quartiers	p.06
publications.....	p.08

point de vue

UN RÉEL PLAISIR

“Voilà une quinzaine d’années que je m’occupe du concours le Paysage de Votre Commune sur la commune de Beauvoir sur Mer. J’ai pu remarquer de nettes évolutions. Les premières années, le jury primait les personnes qui fleurissaient abondamment, les jardins composés de pots de géraniums. Plus il y en avait, plus la récompense était importante. Mais aujourd’hui, les jardiniers ont acquis de nouvelles techniques et ne fleurissent plus de la même manière.

Nous avons remarqué que le fleurissement des pieds de murs débordant sur la rue est devenu une pratique assez courante. Le potager est maintenant complètement intégré au jardin, avec des mélanges de légumes et de fleurs. L’installation du composteur, du récupérateur d’eau, la mise en place de paillages biodégradables... ont été naturellement adoptées.

Je crois que les conseils du CAUE lors de la remise des prix sont entendus, car les gens nous interpellent ensuite, en faisant référence à telle ou telle technique. Il est important aussi que la commune montre l’exemple. Nous sommes fiers d’avoir obtenu une deuxième fleur au concours des Villes et villages fleuris en 2008. Je pense que la volonté des élus est essentielle pour



qu’une commune puisse progresser. La mise en valeur de notre bourg est un élément auquel les habitants ainsi que les estivants de passage sont sensibles ; ils apprécient une commune accueillante et fleurie. De plus en plus, ils viennent à la rencontre des agents communaux pour des conseils, des informations...

Des liens se sont aussi créés entre certains lauréats, avec des échanges de plants, de semis, d’idées ... D’ailleurs, quelques personnes nouvellement arrivées dans notre commune se sont inscrites au concours pour faire connaissance avec d’autres jardiniers.

C’est toujours un réel plaisir que d’organiser le concours, de visiter les jardins. Pour les membres du jury, il est toujours difficile de départager les nombreux lauréats. Je tiens à remercier toutes les personnes qui reçoivent le jury dans leur espace privé avec autant de passion, et à saluer l’investissement personnel que cela représente.”

Monique MANDIN

Adjointe au Maire de Beauvoir sur Mer
Responsable du concours communal et cantonal

un document conçu
et réalisé par le



DE LA VENDÉE



photo APJUV

association L'ASPHODÈLE

2

En avril 2009 a eu lieu la Fête des Plantes, aux Oudairies à La Roche sur Yon. Cette manifestation, qui réunit chaque année près de 5000 personnes, est organisée par l'Association des amis des plantes du Centre-Ouest, plus connue sous le nom de L'Asphodèle.

L'asphodèle est une plante vivace commune, appartenant à la famille des Liliacées. Ce genre comprend une quinzaine d'espèces d'annuelles et de vivaces. La plupart d'entre elles poussent autour du bassin méditerranéen et ont une prédilection pour les sols calcaires. *Asphodelus albus* est présent au printemps en Vendée (avril-mai) et offre une floraison mellifère et parfumée, en grappe terminale, compacte, allongée, sur une tige ramifiée et épaisse.

L'association est née en 1991, de la volonté de M. Albert Hillairet et de ses amis d'échanger leurs connaissances et leurs savoir-faire sur les plantes et le jardin. Elle rassemble aujourd'hui 180 adhérents sur la Vendée et les départements limitrophes, tous passionnés de plantes ornementales, fruitières ou potagères.

"L'association se donne pour but de rassembler tous les amateurs et les passionnés de plantes (ornementales, fruitières, potagères, indigènes...). Elle permet aux adhérents de se rencontrer pour parler de leur passion, de faire des échanges de plantes, de boutures, de graines, dans un esprit de grande convivialité et sans but commercial. Elle organise des voyages, des visites, dans des jardins publics ou privés. Elle aide à l'amélioration des connaissances horticoles et botaniques de ses membres.

Elle contribue, par l'action de ses adhérents, à la protection du patrimoine végétal et à la biodiversité. Depuis quelques années, la sensibilité à l'éco-jardinage est essentielle.

Chaque adhérent reçoit régulièrement l'actualité de l'association, avec notamment des sorties et visites de jardins, privés ou publics (une à deux fois par mois). Des ateliers thématiques peuvent être organisés (la taille des arbres, la cuisine des herbes sauvages...). Trois bulletins de liaison sont édités par an, permettant de maintenir l'actualité du réseau. L'ensemble des adhérents se concentre surtout sur l'organisation de la manifestation annuelle "Fête des Plantes". Le point central de cette journée est l'échange de végétaux entre passionnés. Un certain nombre de pépiniéristes est également présent pour sensibiliser les visiteurs sur le choix des essences.

De nombreux adhérents ouvrent, sous certaines conditions, leur jardin à la visite. Mais, il n'y a pas d'obligation d'ouvrir au public pour adhérer à l'association.

infos pratiques

Association L'Asphodèle

Présidente : Mme Isabelle Sancho
13, rue de la République – BP 99
85000 LA ROCHE SUR YON

> www.l-asphodele.com





LES JARDINS FAMILIAUX

“Les jardins familiaux sont des lotissements de parcelles gérés par une association, mis à disposition de jardiniers afin qu’ils en jouissent pour leurs loisirs et les cultivent pour les besoins de leur famille, à l’exclusion de tout usage commercial”.

(Définition de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs).

Basés sur un concept de convivialité et de partage, les jardins familiaux donnent la possibilité aux personnes qui n’ont pas de jardin, de cultiver leur propre parcelle. Si l’idée de base reste la même, voici des exemples de structures organisées différemment.

> à Fontenay le Comte

Les jardins familiaux de Fontenay le Comte sont gérés par une association “Les jardins familiaux fontenaisiens”, créée en 1993, par des bénévoles, qui se sont employés à défricher et rendre exploitable un terrain communal de 3 hectares. Aujourd’hui, les jardins comptent 71 parcelles de 150 à 200 m², toutes équipées d’un point d’arrosage et d’un abri, contre une modeste cotisation annuelle. L’objectif est d’apporter aux jardiniers un cadre de vie agréable, dans la bonne humeur et l’entraide. Les membres de l’association aiment s’y réunir pour leur fête annuelle. Cet évènement permet de rassembler les jardiniers et jardinières et leur famille, ainsi que de faire apprécier aux représentants de la ville les efforts de l’association. L’association est affiliée à la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJCF). Elle demande à chacun de cultiver son lopin de terre

en respectant l’environnement, la biodiversité, en utilisant des engrais naturels, en arrosant de manière raisonnée... Il est fortement conseillé de limiter, voire proscrire, l’usage des produits chimiques. L’entretien des parties communes est assuré par les jardiniers, deux jours par an, avec l’aide ponctuelle des services de la ville. Du matériel collectif est utilisable (charrue, fraise...) en location. La bonne humeur et la convivialité sont de rigueur pour vivre dans les jardins fontenaisiens.

Président de l’association : M. Daniel CHAIGNEAU, tél : 02 51 69 01 85

> à La Roche sur Yon

Il existe 4 Cités jardins sur la ville de La Roche sur Yon, gérées par l’Association des Jardins Familiaux du Pays Yonnais (AJAFPY) :

- le site de Moulin Neuf, Aymon Petit, créé en 1979,
- le site de l’Angelmière, Jean-Pierre Geay, créé en 1982,
- le site de la Vigne aux roses, Gaston Gaugris, créé en 1983,
- le site de la Simbrandière, créé en 2007. •••

••• Environ 260 jardiniers sont présents sur l'ensemble des sites, avec des parcelles de 80 à 250 m². Les personnes intéressées s'inscrivent auprès de la ville. La liste d'attente est d'environ 60 personnes ! La cotisation annuelle à l'AJAFPY est de 8,40 euros par an, à laquelle il faut ajouter 0,25 euros/m² par an. Ces jardins sont ouverts à tous. Depuis quelques mois, le nombre de demandes augmente fortement. La production de légumes dans son propre potager semble une bonne réponse au souhait grandissant de manger sain à moindre coût. Cependant, les jeunes jardiniers restent rares, souvent par manque de temps. De plus en plus de femmes seules viennent cultiver leur jardin.

Les jardins de la Vigne aux Roses ont une superficie de 1,5 ha avec 9800 m² cultivables, sur les bords de l'Yon, au cœur de la ville. Vous ne verrez pas ici de cabanon de jardin, tous les outils à main sont stockés dans des casiers dans le bâtiment situé à l'entrée du site. Chaque parcelle est équipée d'un composteur acheté par l'AJAFPY à moindre coût auprès de la Communauté de communes du Pays Yonnais. L'eau est disponible grâce à des réserves (une réserve pour 4 parcelles) équipées d'un flotteur pour éviter les débordements et les gaspillages. Ces réserves sont alimentées par l'Yon. L'AJAFPY donne régulièrement des conseils relatifs aux économies d'eau : installer un paillage

biodégradable, arroser de préférence tôt le matin ou tard le soir...

Sur l'ensemble du site, de nombreux efforts sont faits en faveur de l'environnement : association de plantes dans le potager pour repousser les parasites, tonte des allées enherbées pour éviter le désherbage chimique... Pour chaque Cité jardins, le gros matériel est commun : brouettes, tracteur, taille haie, motoculteur... L'AJAFPY propose également du fumier et de l'engrais pour ceux qui le souhaitent.

Les jardiniers échangent régulièrement des semis, des plants, des légumes et des savoir-faire. Ces jardins sont un lieu de convivialité, où les uns et les autres peuvent se retrouver en famille autour d'un barbecue, ou sous la tonnelle. Une Fête des jardiniers a lieu tous les ans, et l'association a tenu aussi un stand à la Biennale des Jardins de La Roche sur Yon. La Ville participe ponctuellement à différents travaux (enlèvement des ordures, réhabilitation des cabanes...). La Ville prévoit d'autres Cités jardins dans les années à venir, pour faire face à la croissance des demandes.

Président de l'association AJAFPY : M. Gilles BAUDRY, tél : 02 51 62 09 51

Président du site de L'Angelmière : M. ROUAULT, tél : 02 51 37 57 75



la Roche sur Yon (la Vigne aux Roses)

> à St Hilaire de Riez

Sur la commune de St Hilaire de Riez, les jardins familiaux ont une organisation bien particulière. Deux sites sont concernés : les Jardins de La Faye et les Jardins des Pineaux. Utilisées par de petits maraîchers qui vendaient leur production de légumes, ces parcelles pourraient être issues de la Révolution française, mais leur origine reste mal connue. Chaque parcelle est cadastrée avec un numéro, un propriétaire différent. Elles sont transmises de génération en génération, ou bien laissées en friche.

Chacun peut puiser l'eau dans le sol à 1,50m de profondeur. Chaque jardinier est libre d'installer l'abri qu'il souhaite, à condition qu'il ne dénature pas le paysage, et qu'il respecte le règlement de l'urbanisme ! Peu importe, ces jardins sont des lieux de convivialité, où l'on échange des plants, des semis, des idées et les dernières nouvelles.

En accompagnant la démarche, la municipalité a souhaité mettre en valeur le site de La Faye en créant un aménagement dans le cadre du Contrat Environnement Littoral. Les jardins sont un véritable élément du patrimoine hilairois. Les propriétaires ont été sollicités pour une mise en sécurité des accès, la création de parking et les descentes

aux jardins... une entente et une valorisation qui leur ont valu un "Prix spécial des jardins familiaux" au concours régional des Villes et Villages Fleuris en 2008.

D'autres communes vendéennes s'inscrivent dans cette démarche : Longeville sur mer, Les Essarts, Aizenay, La Génétouze...

Si votre commune souhaite ou a déjà mis en place des jardins familiaux, n'hésitez pas à nous faire part de votre projet

BIBLIOGRAPHIE

- Jardins citoyens, fiches méthodologiques et techniques, Communauté urbaine de Lyon, CAUE du Rhône.
- Les Jardins Familiaux, CHRISTOPHE Jean-Claude, Editeur Territorial, Novembre 2008

SITES INTERNET

- <http://pagesperso-orange.fr/jardins-familiaux/>
- <http://www.jardins-familiaux.asso.fr/>



Saint Hilaire de Riez.

L'EAU DANS LE LOTISSEMENT

DANS LES LOTISSEMENTS, DEPUIS 30 ANS, L'EAU RUISSELLE, S'ACCÉLÈRE, SE CACHE ET S'ÉVACUE...

Les nouveaux quartiers de lotissement se construisent le plus souvent sur des terres agricoles. Ces terres jouaient un rôle majeur dans les circulations et l'épuration des eaux grâce à la présence des végétaux, des haies, des talus, des fossés, des canaux, des noues et des mares... L'eau circulait à ciel ouvert dans des fossés et via des réseaux de mares ou s'infiltrait dans des substrats perméables en grand (comme dans le calcaire du Sud de la Vendée).

En créant des voies, des stationnements, des trottoirs... les nouveaux quartiers sont à l'origine d'une imperméabilisation des sols. L'eau ne s'infiltrer plus aussi bien, elle ruisselle plus vite. Son chemin se fait davantage dans des buses et des canalisations, qui recueillent l'eau des chaussées et l'évacuent très rapidement hors du quartier. Son parcours vers les fossés, les ruisseaux et, au final, les nappes souterraines, est donc radicalement modifié.

L'eau, pourtant présente, n'est plus visible, si ce n'est par la présence imposante des bassins d'orage nécessaires à l'écrêtage des crues. Ces espaces de stockage servent à faire face aux grandes quantités d'eau, qui arrivent toujours avec plus d'intensité par temps d'orage.

UN CHANGEMENT

Le chemin de l'eau dans les nouveaux quartiers, plus proches de l'environnement, se calque sur l'ancien trajet naturel de l'eau...

▼ Un bassin d'orage intégré dans un paysage de vallon (Les Herbiers, Val de la Pellinière). Remarquez, les choix d'arbustes et d'arbres en rapport avec l'humidité (saules...).

Finis l'eau accélérée qui s'écoule à toute vitesse dans un grand trou sec la plupart du temps !
Finis l'eau cachée sous terre dans des canalisations et le busage systématique des fossés !
Finis le comblement des mares et des petites dépressions et le drainage systématique des prés humides !

Place à l'eau ralentie qui au cours de son cheminement s'infiltrer doucement !

Place à l'eau qui a le temps de rester dans les mares et donne ainsi de la nourriture et des abris à une multitude d'êtres vivants (végétaux et animaux) ! Place à l'eau qui court le long des circulations, l'eau visible, que l'on respecte !

CONCRÈTEMENT, L'EAU EST À PRÉSENT MISE EN SCÈNE

- La circulation de l'eau n'est plus contrariée, elle est prise en compte dans le plan de composition du quartier.

- Les pentes naturelles et les éléments végétaux comme les haies ou les fossés sont maintenus surtout quand ils peuvent freiner les écoulements.

- Une place majoritaire est faite aux surfaces végétalisées qui permettent de limiter le ruissellement.

- Les bassins d'orage ne sont plus des "trous" impraticables mais des espaces utilisés en surfaces d'agrément en période sèche, dont la gestion et l'entretien sont compatibles avec les moyens des collectivités (plaine de jeux, parcours sportif, espace de kermesse...).

- Les habitants sont encouragés à récupérer l'eau de leur toit pour l'arrosage de leur jardin.

- etc... ■

▼ Traitement de sol limitant l'imperméabilisation : joint gazon et petit pavage au carrefour de chemins piétons (Les Herbiers, Val de La Pellinière).



technique : le lotissement pratique



Une zone humide valorisée à proximité d'un quartier d'habitations (la Boissière des Landes, Les Etangs).
Remarquez les végétaux adaptés mis en place : joncs, massettes, saules...

7



PUBLICATIONS

PAYSAGES ET JARDINS DE VENDÉE



L'ouvrage Paysages et jardins de Vendée, réalisé par Dominique LENCLUD, écrivain, et Hervé GUILLAUME, photographe, est publié aux éditions, Le Lou du Lac. Il s'est étoffé autour de sites choisis par le CAUE de la Vendée pour leur caractère exceptionnel et exemplaire. Il s'inscrit dans une collection soutenue par le Comité National des Villes et Villages Fleuris et couvrant déjà 4 départements (Côtes d'Armor, Landes, Seine Saint Denis et Loiret).

8

Les auteurs ont réalisé un travail de terrain, visitant et analysant chaque site, interviewant les gestionnaires et les propriétaires et photographiant ses morceaux de nature vendéenne.

Abondamment illustré de photographies de qualité, Paysages et jardins de Vendée permet de découvrir chaque facette de la diversité des paysages du département, du bocage à la plaine, du Marais poitevin au Marais breton en passant par le littoral. Il présente chacun de ces paysages et y rattache les sites présentés.

Invitation à la flânerie, il met en exergue la qualité du travail réalisé et la créativité des jardiniers. La balade passe de jardin en jardin. Ils peuvent être publics : jardins de ville ou d'association, propriétés départementales et espaces publics qui nous racontent un paysage ; ils peuvent appartenir à des propriétaires privés, et s'ouvrent à la visite.

Les portraits des jardiniers font découvrir des personnalités passionnées chez les professionnels comme chez les amateurs et qui partagent, par le végétal, leur envie et leur implication. Ce livre se veut une invitation à visiter, sur le terrain, ces endroits enchantés et à en découvrir de nouveaux, au gré des promenades dans notre département sans cesse surprenant.

Ouvrage disponible en librairie – 25 euros ■



VENDÉE
CONSEIL GÉNÉRAL

LA FEUILLE N°10 - SEPTEMBRE 2009

le journal du concours "le Paysage de Votre Commune"
conception / réalisation CAUE de la Vendée.
imprimé sur du papier recyclé

CAUE de la Vendée

45, boulevard des Etats-Unis, bp 685, 85017 La Roche sur Yon cedex
tel 02 51 37 44 95 fax 02 51 44 83 26

<http://www.caue85.com> <http://www.caue85.com/pvc85/accueil.html>

caue
DE LA VENDÉE